

Bernard VATIER,

Avocat à la Cour d'appel de Paris depuis le 1^{er} décembre 1971

Membre de l'Association d'avocats Vatier & Associés

Spécialisé en matière d'arbitrage, droit commercial, droit des sociétés et droit pénal financier

Membre du Conseil de l'Ordre : 1987-1988 – 1998-2009

Bâtonnier du Bâtonnier de Paris : 1996-1997

Président du Conseil des barreaux de l'Union européenne 2003-2005

Président de la Franco British Lawyers' Society 2014-2018

Secrétaire Général de la Conférence des Barreaux de tradition juridique commune depuis 2013

Membre du Comité de Direction de la Société de Législation Comparée

Président d'honneur de l'Union Nationale des Carpa

Président de l'Union Internationale des Carpa